

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 8 décembre 2016

N°011

Déplacement d'Axelle LEMAIRE en Haute-Saône (70)

Lancement de la Plateforme France mobile

- Lundi 12 décembre 2016 -

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation se rendra à Velleguindry-et-Levrecey et Vesoul en Haute-Saône le lundi 12 décembre 2016 pour le lancement du Plan France Mobile et pour la signature de la convention sur le maintien de l'accès à internet avec le département.

Ce déplacement permettra de constater l'avancement du projet de réseau à très haut débit porté par le département de Haute-Saône dans le cadre du plan France THD. Il marquera également l'avancement des travaux préparatoires menés, depuis plusieurs mois, avec les associations de collectivités territoriales et les opérateurs de téléphonie mobile pour la mise en place d'une plateforme de recensement et de traitement des besoins de couverture en téléphonie mobile des territoires ruraux et de montagne. Cette plateforme « France Mobile » sera mise en ligne à cette occasion.

Enfin, le Conseil départemental de Haute-Saône s'est engagé, tout comme le celui de Seine-Saint-Denis, à expérimenter le dispositif dit de « maintien de la connexion à internet » issu de la loi pour une République numérique. La convention officialisant ce partenariat, qui implique également les opérateurs de télécommunications, sera signée au cours du déplacement.

<u>Déroulé prévisionnel</u>

11H30 : Velleguindry-et-Levrecey

Inauguration des équipements de montée en débit (NRA-MeD) dans le cadre du

plan France très haut débit

12H15: Vesoul - Espace DEROSNE

Rencontre avec des travailleurs sociaux autour de la convention sur le maintien à





l'accès internet – Sans presse

14H00 : Hôtel du Département

Conférence de presse sur la plateforme France Mobile, en présence des associations de collectivités territoriales et des opérateurs de téléphonie mobile, et signature de la convention sur le maintien à l'accès internet avec le département de Haute-Saône.

Accréditations auprès du Conseil départemental de Saône-et-Loire :

angelique.demarche@haute-saone.fr

Contact presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 50 <u>sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u> Conseil départemental de Saône-et-Loire : Angélique DEMARCHE - 06.31.01.74.82 angelique.demarche@haute-saone.fr

